



Management d'organisations et de réseaux

Sur demande, le SAB prend en charge la gestion d'organisations et assure la gestion de réseaux.

Ces prestations s'adressent en premier lieu aux organisations amies issues des régions de montagne et rurales et visent à exploiter davantage les synergies possibles. Dans ce cadre, le SAB peut mettre à profit son expérience issue de collaborations existantes.

Actuellement, le SAB gère le secrétariat des organisations suivantes :

- Groupe parlementaire montagne
- Conférence des régions
- Conférence des président-e-s de communes touristiques de montagne

Le SAB est encore chargé, pour la Suisse, de la coordination du réseau de communes Alliance dans les Alpes.



volontaires montagne

« volontaires montagne » est un projet commun entre le SAB et l'Aide suisse à la montagne. Ce service met en relation des bénévoles (par exemple des apprentis) avec des acteurs de régions de montagne qui ont besoin d'aide. Grâce à ce service, des bénéficiaires, tels que les communes, les organisations touristiques et les agriculteurs, peuvent réaliser divers travaux :

- construction ou réfection de chemins pédestres, de routes de montagne
- construction ou rénovation de bâtiments agricoles
- entretien d'alpages
- installation de réseaux d'eau, etc.

Les prestations fournies par « volontaires montagne » sont généralement gratuites pour les bénéficiaires. Grâce à leur engagement, les bénévoles apprennent à se familiariser avec les problèmes spécifiques des régions de montagne. « volontaires montagne » contribue ainsi de manière significative à renforcer la solidarité avec les régions de montagne. Pour plus d'informations : volontairesmontagne.ch

sab.ch



Information et communication

Le SAB informe régulièrement le public et ses membres quant aux préoccupations des régions de montagne et des espaces ruraux par le biais de divers canaux :

- Internet (sab.ch et réseaux sociaux)
- « montagna », la revue du SAB (publiée dix fois par an)
- communiqués de presse et conférences de presse
- contacts avec les médias
- exposés
- études thématiques
- rapport annuel, etc.

Le SAB organise également régulièrement des conférences dédiées à des thèmes importants, afin de favoriser les échanges d'informations et d'expériences. Sur demande, le SAB rédige également des rapports à l'intention de tiers, comme par exemple celui consacré à l'agrotourisme en Suisse, qui a été commandé par Agora et tourisme-rural.ch

sab.ch



Nous nous engageons en faveur des régions de montagne et des espaces ruraux, afin qu'ils restent des lieux de vie et des pôles économiques attractifs.

Soutenez notre engagement et devenez membre du SAB.

Adresses de contact :

Les bureaux de la centrale du SAB sont situés à quelques minutes de la gare de Berne :

Seilerstrasse 4
Case postale
3001 Berne

Tél. 031 382 10 10
info@sab.ch

La section technique du SAB se trouve à Brougg :

Laurstrasse 10
Case postale
5201 Brougg

Tél. 056 450 33 11
ta@sab.ch
info@volontairesmontagne.ch



SAB – Groupement suisse pour les régions de montagne



Préstations du SAB

Le SAB – pour des régions de montagne et rurales vivantes

sab.ch



Activités politiques

Le SAB s'engage pour que les régions de montagne et l'espace rural puissent se développer durablement. Cette préoccupation passe notamment par une prise d'influence sur les processus législatifs et par des contacts réguliers avec les parlementaires fédéraux, avec l'administration fédérale, ainsi qu'avec des organisations proches.

Concrètement, le SAB :

- prend position sur toutes les consultations au niveau fédéral qui ont des répercussions sur les régions de montagne et les espaces ruraux ;
- élabore des propositions afin d'adapter les dispositions légales existantes ou d'en créer de nouvelles ;
- gère le secrétariat du Groupe parlementaire montagne et organise des séances d'information à l'intention des parlementaires fédéraux ;
- siège dans des commissions et des groupes de travail ;
- réalise des études sur des thèmes spécifiques aux régions de montagne et aux espaces ruraux ;
- informe le public par le biais de communiqués de presse et de conférences de presse.



Développement régional

Le SAB lance des projets et soutient les acteurs régionaux dans la préparation et la mise en œuvre d'idées contribuant au développement durable des régions. Le SAB met à disposition ses compétences en matière de gestion de projets et de coaching. Les domaines suivants sont prioritaires :

- renforcement des services de base
- numérisation (par exemple l'approche des « villages intelligents »)
- agriculture / sylviculture / chaîne de valeur du bois
- tourisme
- énergie
- marketing régional
- transfert de connaissances et de technologies
- changement démographique
- coopération intersectorielle
- etc.

Concrètement, le SAB conseille les communes, dans le cadre du réseau communal Alliance dans les Alpes et réalise des projets liés à la politique régionale, ainsi que des initiatives communautaires, etc.



Coopérations internationales

Le SAB dispose d'un vaste réseau international. Grâce à ces relations, il peut participer à des discussions sur le développement de la politique en faveur des régions de montagne. Ces réseaux permettent en outre l'échange d'expériences et d'informations, au profit des acteurs régionaux. Le SAB sert ainsi de plateforme pour créer divers liens et offre des prestations de conseil aux acteurs régionaux. Le SAB est notamment :

- membre fondateur d'Euromontana, l'association européenne des régions de montagne ;
- engagé dans des instances internationales telles que la stratégie macrorégionale pour l'espace alpin EUSALP et la Convention alpine ;
- partenaire principal dans le cadre de projets de coopération internationale, par exemple sur les thèmes des services publics, de la numérisation et de l'adaptation au changement climatique ;
- actif dans le suivi d'organisations de régions de montagne à l'étranger.

Le SAB propose également d'autres services spécifiques au profit des organisations agricoles et des coopératives :

- aide pour effectuer la révision de statuts ;
- formation de responsables (présidence, membres du comité).

Le SAB est également l'organisation faîtière des coopératives de construction rurale (CCR).



Conseils pour l'agriculture de montagne

Le SAB fournit des prestations axées sur la pratique, au profit de l'agriculture de montagne. Il conseille et informe les acteurs souhaitant valoriser leurs produits agricoles, améliorer leurs infrastructures, etc. Dans le domaine des conseils en construction, le SAB propose par exemple les prestations suivantes :

- conseils lors de nouvelles constructions et pour des rénovations (concepts techniques, estimations de coûts, étude de variantes, etc.) ;
- évaluation de dommages (recensement des dommages, concept de rénovation, etc.) ;
- assurances (conseil neutre pour les assurances construction et les assurances responsabilité civile des maîtres d'ouvrage, etc.).

Le SAB propose également d'autres services spécifiques au profit des organisations agricoles et des coopératives :

- aide pour effectuer la révision de statuts ;
- formation de responsables (présidence, membres du comité).



Modération de processus de coopération / participatifs

Le SAB peut gérer la modération de processus participatifs, ainsi que de projets de coopération pour les communes, les régions et les organisations. Les éléments suivants peuvent être pris en charge :

- identifier des besoins ;
- définir des objectifs et des mesures ;
- élaborer un plan d'action ;
- garantir la participation des différents acteurs ;
- accompagner le processus.

Concrètement, le SAB a par exemple organisé et mis en œuvre un processus participatif dans le cadre du site « Jungfrau – Aletsch – Bietschhorn », inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le SAB a également aidé des communes tessinoises à réorganiser leurs magasins de village et accompagné les communes du Lötschental dans le cadre de la fusion de leur service de voirie.